



# Contre les attaques faites aux fonctionnaires et aux salarié-es, pour un véritable service public d'enseignement supérieur au service de toutes et tous !

Mardi 10 octobre 2017, journée d'action dans la Fonction publique

Poursuivant une politique d'austérité, le gouvernement porte sévèrement atteinte aux droits sociaux, aux protections des salariés, aux services publics, aux fonctionnaires ainsi qu'aux droits et libertés fondamentales sous couvert de lutte contre le terrorisme (état d'urgence gravé dans le droit commun) : il s'agit, selon le lapsus, hautement significatif, du Président de la République, de « *mettre fin à l'état de droit* ». *Sous prétexte de favoriser l'emploi (précaire ?) et de réduire le déficit budgétaire, des efforts sont demandés aux salarié-es, aux jeunes, aux femmes, aux retraité-es, aux précaires, aux bénéficiaires de l'allocation logement, aux fonctionnaires... tandis que des mesures favorisent les plus*

*riches*, notamment les actionnaires et les entreprises, avec la suppression de l'Impôt sur la fortune, mais sans vraiment s'attaquer à la fraude ni à l'évasion fiscale.

*Cette politique ultra-libérale constitue une remise en cause sans précédent de notre modèle social et du service public.* Pour les agent-es de la Fonction publique, les conséquences sont particulièrement brutales : gel de la valeur du point d'indice, suppression de milliers d'emplois aidés, rétablissement de la journée de carence, augmentation de la Contribution sociale généralisée (CSG) sans garantie d'accroissement du pouvoir d'achat •

## AU PLAN NATIONAL

*Augmenter la CSG pour dénaturer la protection sociale et perdre en pouvoir d'achat*

Le gouvernement veut augmenter de 1,7 % la contribution sociale généralisée en supprimant les cotisations sociales pour que « *chaque actif puisse mieux vivre de son travail* ». Ce faisant, *il remet en cause non seulement le financement de la Sécurité sociale et de l'Assurance chômage mais leur existence.* Remplacer le financement de la sécurité sociale par l'impôt, c'est transformer fondamentalement notre système de protection sociale : l'assurance chômage n'est pas de la charité, les salarié-es cotisent pour en bénéficier et la gèrent de façon paritaire. Financée par l'impôt, elle tend à se transformer en une aide sociale dont le financement globalisé devient incertain dans la durée. Cela s'accompagne d'un fort risque de privatisation de Pôle Emploi.

Si la « compensation » annoncée peut engendrer une augmentation de pouvoir d'achat pour les salariés du privé, ce n'est pas le cas pour les fonctionnaires, ceux-ci n'étant pas assujettis aux cotisations chômage et maladie. Quant aux retraité-es dont la pension est supérieure à 1 200 €, ils-elles subiront une perte sèche, la revalorisation des pensions de 0,8 % au 1<sup>er</sup> octobre ayant pour seul objectif de compenser l'inflation alors que le « gel » des pensions comme des rémunérations dure depuis 2014. Dans cet « oubli » de la Fonction publique, se dit quelque

chose du monde de la République, non plus en marche, mais *en miettes...*•

*Blocage du point d'indice*

La valeur du point d'indice était déjà restée gelée de juillet 2010 à juillet 2016 avant une mesure de dégel de 1,2% obtenue en 2016 dans le cadre du protocole « PPCR », notamment par l'intervention déterminée de la FSU. *Le gouvernement a annoncé un nouveau gel en 2017 et également en 2018 : c'est inacceptable.* Les fonctionnaires ont déjà subi près de 9 % de perte de pouvoir d'achat depuis sept ans, en tenant compte de l'inflation et de l'augmentation de la retenue pour la retraite sur le traitement brut. C'est en moyenne une baisse de plus de 1 % par an sur le salaire net ! Le raisonnement du ministre conduit à ce qu'une « carrière » se limite à tenter de remonter, via les avancements d'échelon ou de grade, un escalator qui descend, suite à cette baisse du pouvoir d'achat ! Et quand l'escalator descend, c'est l'attractivité d'un métier qui est remise en cause et au final la reconnaissance des qualifications des agents qui est bafouée. Par exemple, dans les années 1980, un-e enseignant-e en début de carrière gagnait l'équivalent de 1,8 SMIC par mois, il n'en gagne plus aujourd'hui que 1,25...•

*Puni d'être malade ?!*

Le rétablissement du jour de carence en cas de congé maladie représente une double peine pour les

fonctionnaires : en plus de constituer une nouvelle amputation de leur pouvoir d'achat, venant s'ajouter à celles dues au gel de la valeur du point, à l'augmentation des cotisations retraites, il punit les agents, considérant qu'ils sont coupables d'être malades. Le jour de carence est inefficace. Les données comparatives pour les salariés du privé le confirment, il conduit à différer l'arrêt de travail et à dégrader davantage l'état de santé du salarié. Les arrêts sont donc moins nombreux mais plus longs. De plus, des liens entre les absences pour raison de santé et les mauvaises conditions de travail sont établis. La FSU exige

des mesures concrètes pour améliorer la qualité de vie au travail dans la Fonction Publique. C'est une question d'intérêt général. Parler d'équité avec le privé est injuste lorsque pour deux tiers des salariés du privé les jours de carence sont compensés par l'employeur. Plutôt que s'aligner sur les conditions les plus défavorables, *il faudrait au contraire mieux protéger les salariés du privé qui sont les moins bien couverts et exiger la fin des jours de carence, dans le privé comme dans le public !* •

---

## ET À L'UNIVERSITÉ DE NANTES...

---

*Qui montre la NUN regarde le doigt ?*

Préparé dans l'opacité la plus totale, voté en force au conseil d'administration, le projet de « nouvelle université à Nantes » est très mal engagé. Un vrai projet d'amélioration du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche à Nantes devrait associer l'ensemble de la communauté universitaire (personnels, étudiant-es). Tel n'est pas le cas dans ce projet, dont l'ambition n'est pas d'accueillir et de faire réussir tous les étudiant-es, ni de donner à tous les personnels les moyens de bien travailler.

*Le problème de la NUN ne réside pas seulement dans son absence de démocratie : il réside également dans sa philosophie.* La mise en place de Paris-Saclay montre ce que deviennent à très court terme les grands projets de « nouveaux établissements » incluant des rapprochements universités-écoles dans le cadre de l'« excellence ». L'excellence, c'est beaucoup pour un tout petit nombre, et rien pour tous les autres. C'est aussi l'éclatement de l'université (licences bas de gamme pour les uns, diplômes sélectifs y compris par l'argent pour les autres).

*On a rétréci les formations !*

La présidence a imposé, dans le cadre de la rénovation des maquettes, une baisse des volumes de formation. Dans certaines composantes, cela se traduit

par la disparition des petits groupes, la baisse des heures pour chaque UE, la disparition de dispositifs aidant les étudiant-es. *On voit clairement d'où vient le fameux « échec » régulièrement pointé !* Paradoxalement, certaines composantes n'ont pas eu à baisser leurs volumes de formation : sous couvert de précarité pour tous, c'est l'inégalité qui se développe dans notre université entre enseignants-chercheur-es et entre étudiant-es.

*Journée de carence et non prise en compte des congés maladie : la triple peine !!*

Si l'instauration d'une journée de carence constitue une double peine pour les fonctionnaires (cf. *supra*), elle est même une triple peine pour les enseignant-es et enseignant-es chercheur-es de l'université de Nantes !! Celle-ci a mis en place une mesure illégale qui consiste à ne pas prendre en compte les arrêts maladie de moins de quatre jours (ils ne diminuent pas l'obligation de service annuel, c'est comme si l'agent-e n'avait pas été arrêté). Autrement dit, avec la journée de carence :

- l'enseignant ou enseignant-chercheur n'est pas payé
- mais il n'a pas non plus le droit à congé comme n'importe quel-le salarié-e !!

***La FSU appelle tou-tes les personnels de l'université de Nantes à se mettre en grève le mardi 10 octobre 2017 et à rejoindre les manifestations :***

---

Nantes, 10 heures, place du Commerce derrière la banderole « Université de Nantes en lutte » • Saint Nazaire, à 10h, place de la Gare • La Roche-sur-Yon, à 14h, place Napoléon

---